

Le Kiosque, structure d'hébergement à la carte pour les enfants connaissant des difficultés familiales

janvier 2009

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Développement social
- Protection de l'enfance

Département

Isère (38)

Porteur(s) de l'action

Le Kiosque

Objectif(s) et bref descriptif

Parce qu'il est souvent difficile, tant pour les services administratifs que judiciaires, de déterminer si un jeune doit être laissé dans sa famille ou placé dans un internat, "le Kiosque", organise une prise en charge intermédiaire entre le placement et le milieu ouvert. Il permet de construire un projet d'hébergement à la carte pour chaque jeune, en fonction de sa situation familiale spécifique en lui proposant un suivi scolaire, un soutien familial et un accompagnement personnalisé dans leur vie sociale.

Origine(s)

A l'origine, l'association gestionnaire Oeuvre des Villages d'Enfants gérât un établissement sur le plateau du Vercors, jugé trop loin de la ville, ce qui pouvait nuire aux relations entre enfants et parents. En 2004, date à laquelle l'établissement déménage dans une maison de ville de l'agglomération Grenobloise, une réflexion est menée concernant le concept d'internat et la problématique de l'éloignement de l'enfant de sa famille. Cette démarche conduit à la création du Kiosque, qui offre des solutions d'hébergement séquentiel.

Description détaillée

Cet établissement accueille 16 jeunes entre 11 et 16 ans originaires et scolarisés dans les quartiers de l'agglomération. Le projet d'établissement est bien spécifique : il s'agit de proposer une alternative au placement permettant de travailler avec le jeune dans son milieu naturel en collaboration permanente avec la famille, les collèves et les différents partenaires sociaux.

Chaque jeune est traité comme un cas particulier et une réflexion est menée avec lui en concertation avec le travailleur social de l'Aide Sociale à l'Enfance et ses parents, pour déterminer très précisément les modalités de la prise en charge, à partager entre le temps d'hébergement au Kiosque et le temps à domicile. Chaque enfant a donc un programme de présence auquel il adhère et qui pourra être revu tous les deux mois en fonction de ses demandes et/ou de l'évolution de sa

situation familiale, etc. Ainsi certains jeunes ne passent qu'une ou deux nuits par semaine au Kiosque, d'autres aucune mais sont présents à tous les repas. Cette absence de norme n'empêche pas que chaque jeune connaît précisément son programme et ne doit pas y déroger. Ce dernier a par ailleurs un espace 'chambre' qui lui est entièrement réservé, même s'il n'y dort pas tous les jours. Les jeunes sont accompagnés sur le plan scolaire. Des activités de loisirs leurs sont aussi proposées : cuisine, bricolage, jardinage, sports, informatique. Des actions de bénévolat sont initiées sur la commune pour aider ces jeunes à se sentir utiles, à s'intégrer dans leur quartier. Des partenariats sont donc actifs avec les clubs sportifs et les associations du quartier.

En partenariat étroit avec le collège voisin, le Kiosque se veut ainsi très réactif en cas de problème. De même, l'établissement nourrit une politique de territorialisation et noue de fortes relations avec les juges qui connaissent son mode de fonctionnement et sont partie prenante dans la prise en charge ; ils laissent ainsi une nécessaire marge de manœuvre aux responsables de l'établissement.

En ce qui concerne les moyens, l'établissement, entièrement financé par le conseil général de l'Isère, est géré par une maîtresse de maison, une cuisinière, cinq éducateurs, et une éducatrice scolaire. Ces personnes, recrutées au moment de la création du Kiosque n'ont pas eu de difficulté à s'intégrer dans ce projet qu'elles ont au contraire accepté dès le départ. Quant au budget, il correspond à celui d'une Maison d'enfants à caractère social (MECS) classique.

Ce mode d'hébergement personnalisé est bénéfique pour les jeunes accueillis, les parents et les travailleurs sociaux. Chaque famille suit les règles de son programme dans la mesure où elle a participé à son élaboration. Pour certains adolescents qui ont parfois du mal à quitter leur mère, il permet une séparation plus en douceur. Et en terme de vie de groupe, les conséquences de ce type de structure sont positives en comparaison avec un internat classique : les relations entre jeunes sont plus souples et moins figées dans des postures d'amitié sélective ou de leadership.

Bilan

- Un mode d'hébergement "personnalisé" pertinent, à la fois pour les jeunes qui suivent parfaitement bien les règles de leur programme, dans la mesure où ils ont participé à leur élaboration, mais aussi pour les parents et les travailleurs sociaux.
- Un livre de Gilles Chenet reprend ce thème "En finir avec le placement".

Partenaire(s)

Conseil général de l'Isère - Communauté d'Agglomération de Grenoble - Famille, collègues et partenaires sociaux

Moyens

Humains : une maîtresse de maison, une cuisinière, cinq éducateurs, une éducatrice scolaire.

Financiers : le budget correspond au budget d'une Mecs.



[>> Consulter l'article du Journal des acteurs sociaux](#)

En complément

[une-main-tendue-aux-parents-jas-118-.pdf](#)

Contact

JEQUIER Isabelle

Coordinatrice

Le Kiosque

Adresse : 24 rue Léon PINEL
38600
Fontaine

Tél. : 04 76 53 18 30

Courriel : isabelle.jequier@fondation-ove.fr

